**Maison des Sports**

**Gondrecourt-Le-Château**

**Fiche d’adhésion 2017**

* **Civilité :**

Madame – Mademoiselle – Monsieur (rayer les mentions inutiles) Date de naissance : / /

Nom : ................................................ Prénom ..........................................

Adresse : ...................................................................................

Code postal : ........................... Ville : .............................................

Téléphone : ........................................ Portable : .......................................

E-mail : ....................................................................................

Personne à contacter en cas de besoin :

Nom : ........................................................ Tél : ............................................

Antécédents médicaux\* : (fractures, opérations, etc.)

……………………………………….......................................................................................................................

……………………………………….......................................................................................................................

*\*Information qui restera confidentielle, destinée aux animateurs sportifs.*

* **Pièces à fournir lors de l’inscription :**

- Certificat médical autorisant la pratique du sport en salle de musculation & fitness **IMPERATIF**

- Règlement intérieur + Attestation de responsabilité civile

- Justificatif de domicile

- Paiement de l’abonnement

- Caution de 25€ en cas de carte d’accès perdue

- L'autorisation écrite des parents pour les mineurs

***Ce formulaire est à rendre rempli avec les pièces demandées.***

***Tout dossier incomplet sera refusé***

* **Abonnement :**

Entourer la formule choisie :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | ANNEE | SEMESTRE | TRIMESTRE |
| Usagers de Gondrecourt | **150€** | **90€** | **60€** |
| Usagers de l’extérieur | **180€** | **120€** | **75€** |

-Le règlement de mon adhésion d'un montant de ................... €

- en espèces

- en chèque

Si adhésion à l’année, paiement en :

1 fois 2 fois 3 fois

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur qui m’a été remis et m'engage à le respecter.

Fait le :

Signature :

*Encart réservé au bureau Date d'adhésion :*

Espèces :

Chèque n° Banque : Nom :

**REGLEMENT INTERIEUR**

**SALLE DE MUSCULATION**

Un certificat médical de moins de 3 mois est exigé pour la pratique de la musculation.

L’activité est accessible à partir de 16 ans (avec autorisation parentale pour les mineurs).

Une attestation d’assurance Responsabilité civile doit être fournie.

1. **ACCES A LA SALLE**

La salle est exclusivement accessible aux adhérents durant les heures d’ouverture.

L’utilisation de cette salle est régie par le présent règlement qui s’impose à tous, ainsi que les règles d’usage de la courtoisie, du respect de l’autre et de la sportivité.

Tout utilisateur doit accéder à la salle avec une **serviette** et des chaussures de sport **propres** et antidérapantes réservées à la salle. Les chaussures seront changées avant l’accès à la salle. Les tenues civiles (jean, chemises, …) pour faire de la musculation sont déconseillées ainsi que les coiffures (casquettes, chapeau, …). Les cordons, ceintures ou écharpes et plus généralement tout vêtement ou objet, susceptible d’être entraîné par le fonctionnement des appareils sont interdits.

Un badge personnel sera remis contre une caution et ne devra en aucun cas être prêté à une tierce personne.

Lors de son arrivée, tout utilisateur devra badger à la porte d’entrée de la salle de musculation pour s’identifier. Lors de son départ, il veillera à badger à nouveau à la porte d’entrée pour fermer sa session.

1. **HYGIENE**

Chaque utilisateur est tenu de veiller à une hygiène vestimentaire et corporelle avant tout usage de la salle de musculation. Des douches sont à disposition aussi bien avant qu’après l’entraînement. L’habillage et le déshabillage se font exclusivement dans les vestiaires (1 vestiaire Hommes et 1 vestiaire Femmes).

Une serviette **propre** doit être disposée sur chaque appareil (selle des vélos, rameur, banc, etc.…) lors des exercices, par mesure d’hygiène (pour éviter les projections et/ou traces de sueur) et pour éviter de détériorer les revêtements.

Tout appareil doit être séché et le cas échéant nettoyé par son utilisateur de façon à permettre un usage normal à celui qui lui succèdera. Les salissures, détériorations ou dégradations, même mineures, seront à la charge de l’adhérent, signataire du règlement intérieur.

1. **SECURITE**

Etant donné que la pratique de la musculation s’effectue sans surveillance, la présence dans la salle de deux utilisateurs au minimum est fortement conseillée.

Les appareils devront être utilisés selon les conditions prévues. En cas d’anomalie sur les appareils, ils ne devront pas être utilisés mais il convient de le signaler à la Mairie ou au responsable de la salle.

Pour des raisons de sécurité, la présence des enfants (de moins de 16 ans) est interdite dans la salle de musculation. Aucune dérogation ne sera acceptée.

En cas d’accident, prévenir immédiatement les secours. Un téléphone permet à quiconque d’appeler les services d’urgence.

Pour assurer la sécurité de tous et le respect du matériel par chacun, la salle est équipée d’un système de vidéo-surveillance.

1. **UTILISATION DES APPAREILS**

Avant toute utilisation des appareils, chaque utilisateur doit, sous sa propre responsabilité : prendre connaissance du mode d’emploi de chaque appareil qu’il envisage d’utiliser et s’y conformer scrupuleusement.

La mise en œuvre des appareils se fait sous la responsabilité de l’utilisateur.

Afin de satisfaire tous les utilisateurs et d’éviter les temps d’attente trop longs sur certaines machines, l’utilisation des appareils de musculation peut se faire en alternance avec plusieurs membres. En période d’affluence, l’utilisation des appareils de cardio-training est limitée à 30 minutes.

1. **ENTRETIEN DES LOCAUX**

Après emploi, le matériel doit être rangé par l’utilisateur. Les poids doivent être impérativement déchargés des barres ou des appareils et les disques rangés sur les racks. Il appartient à chacun de participer et de veiller au respect de cette règle pour l’intérêt de tous.

Avant de quitter la salle, veiller à l’extinction des lumières.

Les locaux (salle et vestiaires) devront être laissés en parfait état de propreté, des poubelles sont à disposition à cet effet.

1. **INTERDICTIONS**

Il est interdit de pénétrer dans les locaux avec un vélo ou une trottinette.

L’accès à la salle est interdit à toute personne non inscrite.

Il est interdit de prêter son badge à une personne non adhérente.

Toute personne sous l’influence d’alcool ou de drogues ne sera pas autorisée à pratiquer l’activité.

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés dans la salle.

Il est interdit de fumer et d’introduire et de consommer de l’alcool dans les locaux.

1. **RESPONSABILITES ET SANCTIONS**

Les utilisateurs sont responsables des dommages causés aux installations et les frais de remise en état sont à leur charge

Tout badge perdu ou égaré devra être signalé à la Mairie ou au responsable de la salle.

Les utilisateurs ayant prêtés leur badge à un non adhérent pourront être suspendus.

Les utilisateurs sont responsables des accidents qu’ils peuvent causer aux autres pratiquants lors de l’entraînement.

La municipalité décline toute responsabilité en cas de vol d’objets personnels. Les utilisateurs devant déposer leurs affaires dans les vestiaires de la salle de musculation.

Tous les utilisateurs devront se conformer au présent règlement. Tout manquement aux prescriptions précitées engage leur responsabilité. La première sanction sera la suspension de l’accès à la salle de musculation. La municipalité décidera des suites à donner en fonction de la gravité des faits.

Lu et approuvé – date

Nom et Signature de l’utilisateur Signature représentant de la Mairie

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e), en qualité de père – mère (rayer la mention inutile), autorise mon enfant (nom-prénom) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à pratiquer la musculation.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature (d’un parent pour les moins de 18 ans



Autorisation de droit à l’image

Je soussigné(e) Madame – Mademoiselle – Monsieur (rayer les mentions inutiles)

Nom : ................................................... Prénom ..........................................

Né(e) le : .............................. à ....................................

Adhérent de la Maison des sports de Gondrecourt-Le-Château :

⬜ Autorise

⬜ Refuse

* ­D’être pris(e) en photo et/ou filmé(e) lors de séance d’entrainement.
* D’utiliser ces mêmes images et/ou vidéos à des fins de communication (affiches, articles presse, réseaux sociaux...).

Fait le .............................

Signature :